

Formation : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAP « Installateur Sanitaire »

CFA du BATIMENT de CHARTRES

Présentation de la formation : formation par apprentissage

- Durée totale : **2 ans**,
- Rythme de l'alternance en principe : **2 semaines entreprise, 1 semaine CFA** (sous réserve de modifications).

Conditions d'accès :

- Être âgé(e) **de 16 ans dans l'année** ou être dans sa 15ème année en fin de troisième,
- Être âgé(e) de moins **de 26 ans,**
- **Avoir une entreprise de formation.**

Inscription :

- L'inscription se fait **à réception** du contrat d'apprentissage, **sous réserve de nos places disponibles.**

Objectifs de la formation :

- **Apprendre à réaliser les tâches du métier :** installer, raccorder des appareils sanitaires (éviers, chaudières, ballons ECS, mitigeurs…), assurer la mise en service, le réglage et la maintenance des matériels installés, travailler le cuivre et l'acier galvanisé (brasage, soudo-brasure, façonnages…)
- **Apprendre à organiser son activité :** organiser son poste de travail (outils, matériaux…), établir l'ordre chronologique des tâches à réaliser, lister le matériel indispensable (tubes raccords, appareils), préparer les quantités de matériaux nécessaires, réaliser des croquis…
- **Apprendre à travailler en sécurité :** respecter les règles de sécurité du chantier (port de gants, lunettes etc.), respecter le mode d'emploi des outils dangereux (chalumeau, appareils électroportatifs, etc.), connaître la réglementation (installations gaz…), les normes (NF des appareils) …
- **Respecter l'image de l'entreprise :** être vigilant à la propreté et la tenue du chantier, adopter des attitudes professionnelles (ponctualité, efficacité…), assurer une communication positive auprès des clients et des fournisseurs…

Matières enseignées :

- **Enseignement professionnel - 19h par semaine :** dessin technique (4h), technologie et atelier (15h)
- **Technologie :** constitution et fonctionnement des appareils sanitaires (WC, chauffe-eau..), connaissance des règles de pose, lecture d'abaques (schémas, graphiques), raccorder des systèmes de sécurité, etc.
- **Atelier :** cintrer, raccorder des tubes (cuivre, acier galvaniser, polyéthylène), raccorder des appareils, braser, souder, fileter, etc.
- **Enseignement général - 16h par semaine :**
  Mathématiques (5h), Sciences (2h), Français/Histoire-Géographie (5 à 6h), PSE : Prévention Santé Environnement (1à 2h), EPS (2h)

Équipement pédagogique :

- **Atelier :** les apprentis bénéficient d'établis, de matériels courants (chalumeaux, cintreuse…) avec cabines de pose. Ils disposent de bancs d'essais de pompes, de chaudières et brûleurs, fioul et gaz, régulateur, etc.

Débouchés :

- Le secteur de la plomberie est en pleine expansion. Dans les entreprises, le titulaire d'un CAP « Installateur Sanitaire » travaille en toute autonomie, il s'organise dans sa journée d'activité en choisissant ses matériaux et son outillage, remonte les informations à son supérieur hiérarchique (chef d'équipe…). Après quelques années d'expérience, il peut assurer seul un chantier de tailles diverses. Les innovations techniques créent de nouveaux débouchés : énergies renouvelables, éco habitat, solaire. Ce CAP peut utilement être complété par un CAP « Installateur Thermique » en connexe* (sous réserve de nos places disponibles).

  ***CAP préparé en un an.**

CFA Bâtiment - 4 rue Vlaminck - 28000 CHARTRES - TEL : 02 37 88 48 50 - FAX : 02 37 88 48 60 -
E-mail : cfabtp.chartres@ccca-btp.fr







CFA BATIMENT Aforproba